



ESJ Humanities

Disparités D'aménagement des Infrastructures Scolaires Publiques dans l'Arrondissement de Godomey (Communes d'Abomey-Calavi) : Facteurs Explicatifs et Défis pour la Scolarisation des Enfants

Sebo Vifan Laurent Sévimi Coffi Éric

Ecole Nationale Supérieure des travaux Publics (ENSTP. UNSTIM)
Laboratoire de Géosciences de l'Environnement et Application (LaGEA)

Hounkpe Soglo Jean-Eudes

Sognon Dègbélo Pamphile

Hossou Houéfa Julienne Brillante

Ecole Doctorale Pluridisciplinaire « Espaces, Cultures et Développement »

[Doi:10.19044/esj.2022.v18n29p110](https://doi.org/10.19044/esj.2022.v18n29p110)

Submitted: 25 April 2022

Accepted: 08 August 2022

Published: 30 September 2022

Copyright 2022 Author(s)

Under Creative Commons BY-NC-ND

4.0 OPEN ACCESS

Cite As:

Sebo Vifan L.S.C.E., Hounkpe Soglo J.E., Sogon D.P. & Hossou H.J.B. (2022). *Disparités D'aménagement des Infrastructures Scolaires Publiques dans l'Arrondissement de Godomey (Communes d'Abomey-Calavi) : Facteurs Explicatifs et Défis pour la Scolarisation des Enfants*. European Scientific Journal, ESJ, 18 (29), 110.

<https://doi.org/10.19044/esj.2022.v18n29p110>

Résumé

La présente étude vise à comprendre les contraintes des disparités spatiales liées aux infrastructures scolaires de l'arrondissement de Godomey. En effet, l'arrondissement ne connaît pas une bonne répartition en infrastructures scolaires sur son territoire. Ce qui engendre des difficultés d'ordre éducatif, social et économique. La démarche méthodologique utilisée s'articule autour de la recherche documentaire, des enquêtes de terrain et l'utilisation du model SWOT. L'analyse des résultats montre que des facteurs explicatifs comme la démographie, l'histoire, la distance, la politique sont à l'origine de cette situation. Des résultats obtenus, la majeure partie de la population dit que leurs enfants ont de problème d'inaccessibilité à cause de la longue distance qui les sépare de ces infrastructures scolaires. Ce problème est loin d'être réglé en ce sens que le développement ne suit pas le rythme de

la démographie pour corriger ces disparités. Cependant, des mesures qui garantissent une meilleure répartition des infrastructures dans le cadre d'une bonne gouvernance locale participative ont été suggérées.

Mots clés : Bénin, Godomey, disparité d'aménagement, infrastructures scolaires

**Disparities in the Development of Public School
Infrastructure in the Arrondissement of Godomey
(Communes of Abomey-Calavi): Explanatory Factors and
Challenges or Children's Schooling ‘**

Sebo Vifan Laurent Sévimi Coffi Éric

Ecole Nationale Supérieure des travaux Publics (ENSTP. UNSTIM)
Laboratoire de Géosciences de l'Environnement et Application (LaGEA)

Hounkpe Soglo Jean-Eudes

Sognon Dègbélo Pamphile

Hossou Houéfa Julienne Brillante

Ecole Doctorale Pluridisciplinaire « Espaces, Cultures et Développement »

Abstract

This study aims to understand the constraints of spatial revelations related to school infrastructure in the district of Godomey. In fact, the borough does not have a good distribution of school infrastructures on its territory. This creates educational, social and economic difficulties. The methodological approach used revolves around documentary research, field surveys and the use of the SWOT model. The analysis of the results shows that explanatory factors such as demography, history, distance, politics are at the origin of this situation. From the results obtained, most of the population says that their children have a problem of inaccessibility because of the long distance that separates them from these school infrastructures. This problem is far from resolved in the sense that development is not keeping pace with demographics to correct these improved outcomes. However, measures that distribute a better distribution of infrastructure within the framework of good participatory local governance have been proposed.

Keywords : Benin, Godomey, conversion disparity, school infrastructures

Introduction

L'installation des infrastructures sociocommunautaires connaît depuis des décennies de véritable problème d'aménagement dans les pays en voie de développement. L'origine principale de ce problème est la rapide croissance démographique dans le monde qui oblige les populations à une occupation anarchique et expansive des espaces urbains et ruraux (T. Azonhè, 2011). Cette croissance démographique engendre des problèmes dans la répartition des infrastructures sociocommunautaires en général et celles scolaires en particulier. L'INFRE (2004), dans ces analyses a montré que la question de l'éducation constitue un véritable problème social auquel une attention particulière est accordée aussi bien dans les pays développés que ceux en voie de développement. En effet, au Bénin comme dans d'autres pays du monde, l'éducation reste et demeure le socle de tout développement. Aussi, le Plan Décimal pour l'Éducation (2006-2007) indique que tous les jeunes enfants devraient bénéficier d'une scolarisation pertinente tant pour permettre leur développement personnel que pour faciliter le développement social et économique de leur pays (P. Djègbé, 2009).

Depuis les années 1990, les populations des communes du Bénin ne cessent de s'accroître à un rythme exceptionnel. La gestion de cette croissance démographique constitue pour le pays un défi d'aménagement de son territoire. Ainsi, cette croissance de la population et la politique de mise en place des infrastructures scolaires et équipements ne suivent pas le même rythme entraînant ainsi la mauvaise répartition de ces infrastructures scolaires. Aussi, I. Soulé, (2005), a noté que toute croissance spatiale et démographique engendre de nouveaux besoins à satisfaire. En effet, la population de l'arrondissement de Godomey est passée de 153447 habitants en 2002 à 253262 habitants en 2013 (INSAE, 2013). Cette croissance a donc un effet sur la répartition des infrastructures scolaires et il se pose donc le problème de la bonne répartition de ces infrastructures. Alors vu l'importance de l'éducation, il est nécessaire de réfléchir sur la politique à mettre en place afin d'identifier et de mettre en œuvre des interventions et actions d'investissement scolaires dans l'arrondissement de Godomey.

1. Matériel et Méthode

1.1. Milieu d'étude

Situé entre 6°20' et 6°25' de latitude Nord et entre 2°15'et 2°22' de longitude Est,—l'arrondissement de Godomey fait partie des neuf (09) arrondissements de la commune d'Abomey-Calavi. Administré par un chef choisi parmi les conseillers communaux, il est subdivisé en neuf (09) quartiers à savoir : Cococodji, Cocotomey, Dèkoungbé, Godomey NGèho, Houalacomey, Salamey, Togoudo et Ylomahouto. L'arrondissement de Godomey

est limité au Nord par l'arrondissement de Calavi, de Togba, au Nord-Ouest par l'arrondissement de Ouèdo et de Hèvié, à l'Ouest par l'arrondissement d'Avlékété dans la commune de Ouidah, à l'Est par la commune urbaine de Cotonou et au Sud par l'océan atlantique. La figure 1 montre la situation géographique de l'arrondissement de Godomey.

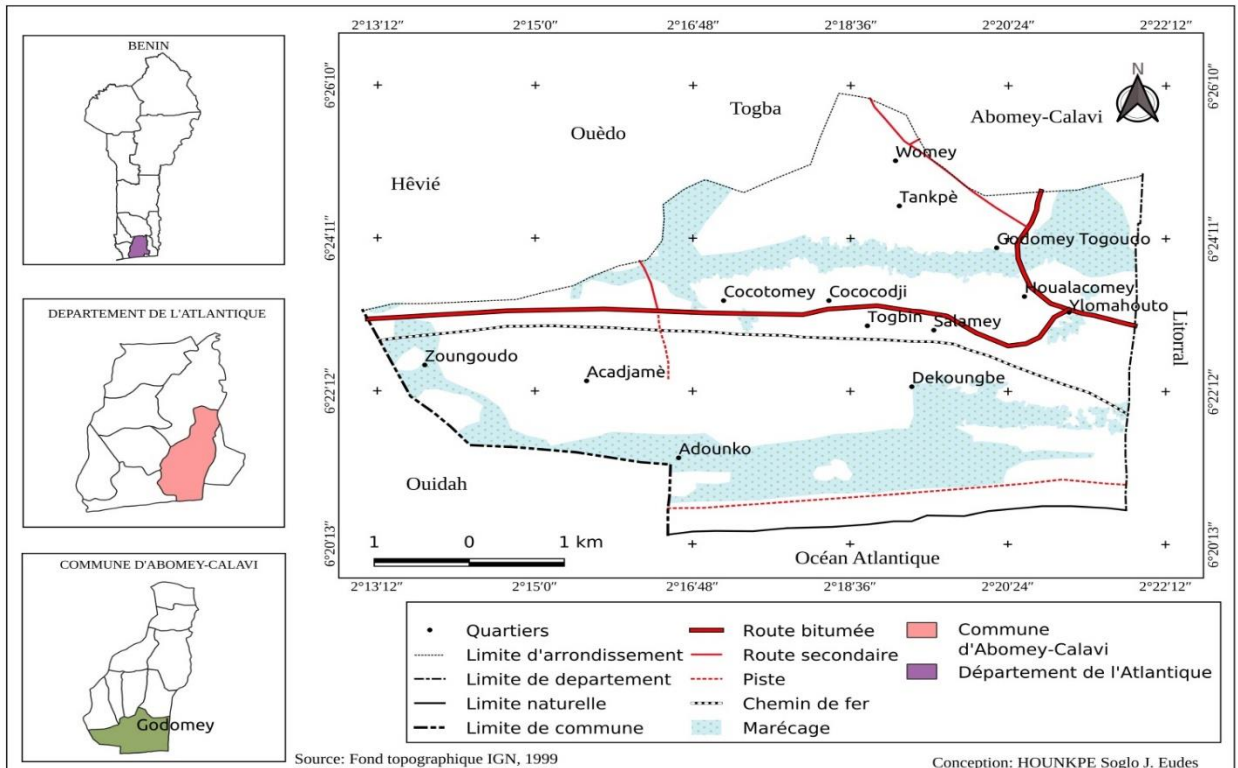


Figure 1. Situation géographique et administrative de l'arrondissement de Godomey

L'arrondissement de Godomey est situé dans la commune d'Abomey-Calavi qui présente un relief peu accidenté. Les principaux traits caractéristiques sont : une bande sablonneuse avec des cordons littoraux, un plateau de terre de type subéquatorial marqué par deux saisons pluvieuses et deux saisons sèches. Le réseau hydrographique est constitué essentiellement de deux plans d'eau que sont le lac Nokoué et la lagune côtière. Par ailleurs, la commune dispose d'une façade maritime juxtaposée à la lagune côtière, des marais, des ruisseaux, et des marécages. Tout cela lui offre des potentialités touristiques et halieutiques. La plus grande partie du territoire de la commune d'Abomey-Calavi est occupée par des sols ferrugineux tropicaux et des sols sablonneux peu propices à l'agriculture. Les sols hydromorphes très inondables n'occupent qu'une petite partite au nord du territoire, les terres

cultivables sont estimées à 464,5km². Sur le plan humain, la population de l'arrondissement de Godomey serait de 153447 habitants en 2002 et est passée à 253262 habitants en 2013 selon le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH3) avec un taux d'accroissement de 5,84 % en milieu urbain et de 2,89 % en milieu rural. Ce qui montre une croissance démographique non négligeable de l'arrondissement de Godomey.

1.2. Démarche méthodologique

La démarche méthodologique adoptée dans le cadre de cette recherche est une combinaison des approches de recherche qualitative. Elle s'appuie essentiellement sur la collecte, le traitement et l'analyse des données obtenues par enquête de terrain.

1.2.1. Collecte de données

Plusieurs types de données sont utilisés dans le cadre de cette recherche. Il s'agit des :

- Données démographiques relatives à l'arrondissement de Godomey; RGPH 1,2, 3 et 4 obtenues à l'Institut Nationale de la Statistique et de l'Analyse Économique,
- Statistiques relatives au nombre d'infrastructures scolaires dans l'arrondissement de Godomey,
- Informations générales sur les contraintes des populations relatives à l'inégale répartition des infrastructures scolaires,
- Information sur les facteurs explicatifs des disparités liées à l'installation des infrastructures scolaires,
- Les données biophysiques de l'arrondissement obtenues à l'arrondissement de Godomey,
- Coordonnées géographiques relatives aux infrastructures scolaires dans l'arrondissement de Godomey.

Ces différentes données ont été collectées grâce à la recherche documentaire et les enquêtes de terrain. Les travaux de terrain ont été effectués en deux phases à savoir la phase de la pré-enquête et la phase de l'enquête proprement dite. Ainsi, la phase de la pré-enquête a permis d'explorer le terrain d'étude afin de recueillir des informations relatives aux infrastructures scolaires ; de les recenser afin de rendre compte de quelques inégalités. Quelques responsables de certaines structures telles que l'arrondissement de Godomey et la circonscription scolaire ont été interrogés. Certaines écoles et établissements publics ont été également visités. Les informations recueillies ont permis de faire une orientation réelle de la recherche et de déterminer les outils de travail à utilisés au cours de la phase de l'enquête proprement dite.

Cette phase a été effectuée en se basant sur l'échantillonnage, les outils et les matériels de travail.

- *Échantillonnage*

Tous les 49 quartiers de l'arrondissement de Godomey ont été pris en compte dans le cadre de cette étude. Les élus locaux, les chefs d'établissement et les parents d'élèves constituent le groupe cible identifié par choix raisonné. En effet, sur écoles, complexes scolaires, collèges publics et privés que compte l'arrondissement de Godomey, 42 personnes ressources ont été enquêtés selon un choix raisonné de pourcentage. Le nombre d'école retenue par quartier est en rapport avec les infrastructures scolaires disponibles dans ces quartiers. L'effectif des apprenants et la position géographique des écoles sont également pris en compte.

Le choix raisonné a permis également d'identifier les ménages à enquêter. L'unité statistique est le ménage ayant résidé en permanence au moins dix ans dans la localité. Ces ménages doivent avoir des enfants qui fréquentent et au moins un élève au secondaire. Le nombre d'individus enquêtés dans les ménages est en fonction du nombre de ménages par quartier de ville. À cet effet, la taille de l'échantillon a été déterminée de façon aléatoire. Le tableau 1 présente le nombre d'enquêté par quartier.

Tableau 1. Nombre de ménages enquêté par quartier

Quartier	Nombre de ménage	Nombre de ménages en enquêtes
Cococodji	7356	25
Cocotomey	7279	25
Dèkounbé	4227	15
Godomey Gare	5256	18
Hlouacomey	2423	09
Salamey	8019	26
Togbin	3815	12
Godomey Togoudo	17481	48
Ylomahouto	2635	09
Total	58491	187

Au total, 187 personnes ont été enquêtées dans l'arrondissement de Godomey, de même 42 personnes ressources ont été entretenues.

➤ *Outils et matériels de travail*

Pour collecter les données, divers outils ont été utilisés au cours de l'enquête. Il s'agit notamment du questionnaire, du guide d'entretien, de la grille d'observation, d'un appareil photo numérique pour la prise des vues et d'un GPS qui a permis de prendre les coordonnées géographiques de quelques infrastructures scolaires. Les techniques de collectes utilisées sont les observations, la recherche documentaire, les enquêtes et les entretiens.

1.2.2. Traitement et analyse des résultats

Un dépouillement manuel des données de terrain a été fait, ce qui a permis de regrouper les informations par catégories suivant les questionnaires et le guide d'entretien. Les données qualitatives sont traitées par le logiciel Word. Quant aux données quantitatives, elles ont été saisies dans le logiciel Excel. Ce logiciel a permis également à la réalisation des tableaux et des diagrammes. Pour l'analyse des résultats, le modèle SWOT (Strengths, Weaknesses, Opportunities, Treats) qui signifie en français (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces) a été utilisé.

2. Résultats

2.1. Disponibilités en infrastructures Scolaire

L'arrondissement de Godomey dispose des infrastructures en général. Les infrastructures de l'éducation concernent celles de la maternelle au secondaire, ce qui fait l'objet de cette étude.

2.1.1. Au Niveau Maternel

Dans l'arrondissement de Godomey, les écoles maternelles sont présentes dans tous les 09 grands quartiers et sous-quartiers. Par ailleurs, on recense 104 écoles maternelles dont 95 privées et 09 publiques réparties inégalement dans les quartiers. Les écoles maternelles privées qui sont de 95 comptent 1650 écolier(e)s pour la grande section, ce qui fait un total de 3966 écoliers(e)s. Les écoles maternelles publiques qui sont de 09 comptent 504 écolier(e)s pour la petite section et 554 écolier(e)s pour la grande section. Ce qui fait un total de 1058 écolier(e)s inscrits en maternelles. Eu égard de ces données statistiques on constate un faible recouvrement des écoles maternelles publiques dans l'arrondissement de Godomey.

Tableau 2. Effectif d'écoles maternelles publiques

N °	Ecoles	Nombre de section	Effectifs des élèves		Ensemble
			Section petit	Section Grand	
1	Agbogbaville	05	49	53	102
2	Cocotomey	05	67	56	123
3	Dèkounbé	05	58	73	131
4	Godomey-centre	06	110	73	183
5	Cococodji	04	27	43	70
6	lobozounkpa	05	65	85	150
7	Sèdégbé	03	25	50	75
8	Togoudo	05	53	67	120
9	Womey-yénawé	05	50	54	104
Total		42	504	554	1058

Il ressort de l'analyse de ce tableau 2 que tous les quartiers disposent d'au moins quatre écoles maternelles publiques hormis le quartier de Togoudo qui en compte trois malgré qu'il occupe le 1^{er} rang en matière de population.

2.1.2. Au Niveau Primaire

L'arrondissement de Godomey compte 151 écoles primaires dont 56 publiques et 95 privés. On note par ailleurs une meilleure répartition équitable des écoles primaires publiques qui sont présentes dans tous les quartiers de l'arrondissement de Godomey en nombre suffisant. Cependant certains quartiers comme Adounko-Daho, Agbocodji, Amahoun, Togbin-Daho ne disposent que d'un seul groupe d'école primaire publique. Après l'enquête effectuée dans ces quartiers on relève que pendant les périodes des pluies, ces quartiers sont inondés et les élèves ont du mal à accéder aux salles de classes. L'arrondissement de Godomey dispose d'un nombre assez important d'école primaire publique ainsi que privée lié à son poids démographique. On constate également un besoin plus au moins en nombre de salles (337) avec un effectif important des écoliers (17461). Ces chiffres montrent que des efforts se font en matière de la promotion de l'enseignement primaire dans cet arrondissement. Cependant des efforts restent à faire au niveau de l'enseignement primaire surtout dans les écoles nouvellement créées.

2.1.3. Au Niveau Secondaire

On distingue dans l'arrondissement de Godomey 09 collèges publics et privés. Ces collèges sont répartis équitablement dans les quartiers de l'arrondissement. Chaque quartier de l'arrondissement dispose d'au moins un collège général public avec un second cycle sauf le Collège d'Enseignement Général d'ATROKPOCODJI qui n'a pas encore pu ouvrir ses salles de classes du second cycle. La situation géographique du collège public fait en sorte que les élèves sont contraints de parcourir 4 à 5 kilomètre avant d'accéder à la salle de classe. Ceci donne raison à la présence en grand nombre des collèges privés dans cet arrondissement qui est la porte d'entrée dans la ville de Cotonou. Dans l'arrondissement, seul le Collège d'Enseignement Général de Godomey et celui de Cococodji communément appelé le MERIDIEN dispose d'une bibliothèque. Le tableau 3 présente les caractéristiques des collèges publics à Godomey.

Tableau 3 . Caractéristique des collèges publics à Godomey

Quartier zone	Nombres des élèves	Effectifs des élèves	Groupes pédagogiques	Besoin en salles de classes
Godomey	01	3442	63	25
Dèkounbé	01	2322	48	35
Logozounkpa	01	537	11	7

Atrokpodji	01	386	08	20
Cocotomey	01	3385	66	33
Cococodji	01	5620	96	55
Total	06	15692	292	175

Le tableau 3 ci-dessus présente les caractéristiques des collèges d'enseignement général de l'arrondissement de Godomey par quartier. Ces collèges ont des besoins variables en salles de classes compte tenu de leurs effectifs et de leurs situations géographiques. Seul le CEG Logozounkpa à un faible besoin en salles de classes (06). Les autres CEG à part celui d'Atrokpodji nouvellement créé ont un besoin important en salle de classe malgré leur ancienneté. Ce qui fait dire que chaque année le nombre de nouveaux élèves inscrits s'associaient. Ce qui fait aussi ressortir l'objet de notre étude qui est le manque d'infrastructure scolaire (salles de classe) dans les collèges d'enseignement général. La figure 2 ci-dessous montre la répartition des écoles dans l'arrondissement de Godomey.

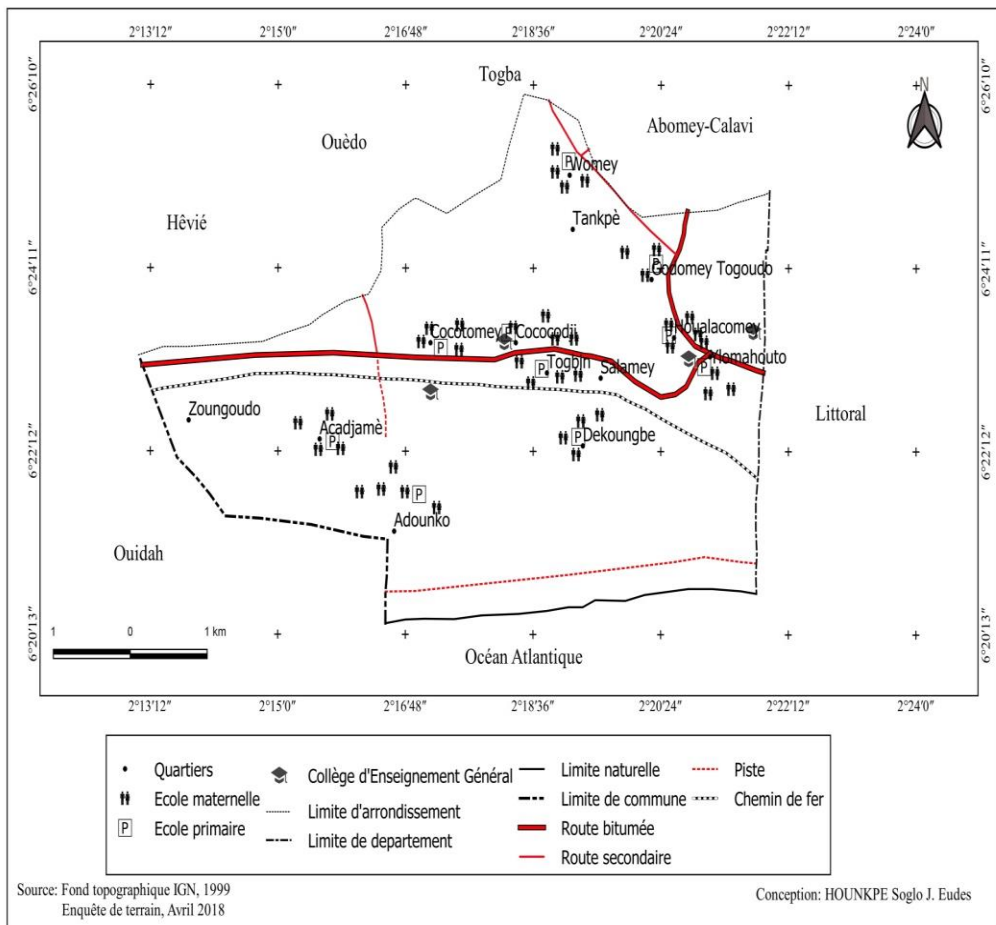


Figure 2: Répartition des écoles dans l'arrondissement de Godomey

La figure 2 ci-dessus montre la répartition des écoles (maternelle, primaire et collège) dans l'arrondissement de Godomey. Cette même figure prouve que l'arrondissement est doté au moins dans chaque quartier de trois écoles maternelles, d'au moins deux écoles primaires et d'au moins un collège

2.2. Facteurs de disparités des infrastructures scolaires

Plusieurs facteurs expliquent la disparité des infrastructures scolaires dans l'arrondissement de Godomey. Les plus importants sont la démographie, la distance et autres facteurs.

2.2.1. Principaux facteurs de disparités des infrastructures scolaires et mauvaises répartition

Les enquêtes conduites sur les terrains d'études montrent que près de 16 % d'une classe d'âge n'a pas accès à l'école et que près du tiers des enfants n'achèvent pas le cycle primaire. L'atteinte de la scolarisation primaire universelle nécessite donc que d'importants progrès soient réalisés aussi bien en termes d'accès que de rétention. Dans cette perspective, il est utile de déterminer quelles sont les responsabilités des facteurs d'offre et de demande de performance. En ce qui concerne l'accès à l'école, les responsabilités peuvent se situer du côté des lacunes de l'offre scolaire (par exemples une école trop éloignée du domicile familiale) et ou de la demande de scolarisation. Le cas palpable est celui que présente l'école primaire publique de Womey-Sodo, située à Togoundo dans l'arrondissement de Godomey ; Commune d'Abomey-Calavi, qui est laissée pour compte présentant une image qui montre, élèves et enseignants qui siègent sous les arbres dans la cour de l'école pour apprendre. Une situation peineuse qui mérite l'attention des autorités en charge de l'enseignement. Pourtant, elle est une référence en ce qui concerne ses résultats aux examens du Certificat d'Etude Primaire. La distance pour aller à l'école également exerce une influence sur la rétention, c'est le constat fait dans l'arrondissement de Godomey où pour avoir accès au CEG Godomey, les élèves parcourent 3 à 4 kilomètres. Ce même constat est fait au niveau du CEG Cocodji et du CEG Cocotomey. L'accompagnement des différents acteurs et subventions de l'État prennent des années avant d'être à la possession des plaidants afin de satisfaire le manque d'infrastructures didactiques dans les écoles et collèges respectifs. Par ailleurs, le fait que les zones urbaines, les zones nomades sont plus vite satisfaites en matière d'infrastructure scolaire que les zones rurales, lacustre déshérités, frontières. La mauvaise foi aussi des différents responsables au sommet des prises de décisions sont également à l'origine des facteurs de disparités et de la mauvaise répartition des infrastructures scolaires.



Photo 1. Aperçu d'une école primaire publique de Womey-Sodo

La photo 1 montre l'aperçu sur les conditions de déroulement des cours à l'école primaire publique de Womey-Sodo. Ce qui révèle que l'arrondissement est en manque d'infrastructure scolaire. Le tableau 4 présente la répartition des enfants selon la distance à l'école 2012-2013.

Tableau 4 : Répartition des enfants selon la distance à l'école 2012-2013

Temps pour aller à l'école primaire la plus proche (minute)	Urbain		Rural		Ensemble	
	% d'enfant 6-15 ans	Taux d'abandon en cours de cycle	% d'enfant 6-15 ans	Taux d'abandon en cours de cycle	% d'enfant 6-15 ans	Taux d'abandon en cours de cycle
0,29	79 %	4 %	69 %	9 %	72 %	7 %
30+	21 %	5 %	31 %	16 %	28 %	13 %
TOTAL	100 %	4 %	100 %	11 %	100 %	9 %

Facteurs politiques

Selon les autorités de la circonscription scolaire et de la Direction Départementale de l'Enseignement Secondaire de l'Atlantique, les acteurs politiques jouent d'importants rôles dans le système éducatif du milieu. Mais la politique à outrance prend de nos jours le dessus sur des décisions administratives compétentes. En effet, à travers les relations politiques entre des autorités et des localités, certains établissements qui ne devraient pas abriter certaines infrastructures scolaires parviennent au détriment d'autre et sans tenir compte d'un bon nombre de critère dont la position géographique. Ce qui se fait souvent sans le consentement de la majorité des populations des localités bénéficiaires, laissant ainsi des inégalités sociales.

De même, ses acteurs politiques interviennent dans des localités avec des dons de diverses natures. L'actuel chef quartier d'Atrokpocodji (l'un des

quartiers de l'Arrondissement de Godomey), soucieux des problèmes liés aux infrastructures scolaires dans son quartier et de l'implantation d'un CEG (Collège d'Enseignement Général), à fait des efforts avec l'aide des acteurs politiques (Dons) et surtout avec la contribution financier de chaque ménage du quartier pour aboutir à la construction progressive et l'installation du CEG d'Atrokpocodji et la réhabilitation des modules de classe au niveau de l'EPP (Ecole Primaire Publique d'Atrokpocodji comme l'a montré la photo).



Photo 2 .État de salle de classes en matériaux à l'EPP d'Atrokpocodji

La photo 2 montre que toutes les écoles primaires publiques de l'arrondissement de Godomey visitées sont dotées des matériaux de construction définitifs.

Insuffisance des salles de classe

L'état des lieux des infrastructures scolaire dans l'arrondissement de Godomey a permis d'observer le manque ou l'insuffisance notoire des salles de classe surtout en matériaux définitifs à tous les niveaux de l'enseignement notamment au niveau primaire et secondaire. Ces besoins en salles varient d'une école à une autre. Pour les chefs d'établissements, cette insuffisance de salle oblige les apprenants et enseignants à poursuivre les activités pédagogiques jusqu'à samedi soir parfois. Dans le but d'éradiquer ce phénomène, certains chefs d'établissement et même la majorité ont mis en place un système de frais de scolarités qui s'élève à une somme dérisoire payable uniquement par les élèves garçons au premier cycle et à partir du second cycle, les élèves filles également sont concernées. Aussi chaque nouvelle année scolaire, le nombre de nouveaux ou nouvelles élèves s'accroît. Et pour pourvoir accueillir ces élèves, la construction de nouvelles salles de classes s'avère indispensable. Ainsi, sur la base des informations recueillies au niveau des chefs d'établissements, le CEG Godomey a eu besoin de 25 salles de classe, le CEG Lobozonekpa a besoin de 55 salles de classes, le CEG

Cocotomey a besoin de 33 salles de classes et enfin le CEG Atrokpocodji a besoin de 20 salles de classes. Comme la planche suivante.



(a)



(b)

Planche 1. État des salles de cours au CEG Lobozonekpa et au CEG Atrokpocodji
Source : Enquête de terrain, 2018

La planche 1 montre les besoins en infrastructure scolaire dans les différents établissements dans l'arrondissement de Godomey (le CEG Godomey a besoin de 25 salles de classe, le CEG Lobozonekpa a besoin de 55 salles de classes, le CEG Cocotomey a besoin de 33 salles de classes et enfin le CEG Atrokpocodji a besoin de 20 salles de classes).

Insuffisance du personnel enseignant

L'analyse des informations sur les établissements d'enseignement primaire extraites du recensement annuel fait état de disparité notable dans les écoles. Cette insuffisance oblige les Directeurs à faire appel à des ACE (Agent Contractuel de l'État) pour donner les cours aux élèves et ceci à des conséquences majeures sur la qualité d'enseignement offerte du fait du manque de formation de leurs part, et aussi les vacataires qui viennent

aggravés la qualité de l'enseignement donnée. Sur le total de ces CEG, on note 29 ACE (Agent Contractuel de l'Etat) et 729 Vacataires. On retient que le nombre de vacataire dans ces CEG sont dominants, ensuite viennent les ACE. Cela contribue à la baisse des niveaux des apprenants en affectant ainsi le développement de l'arrondissement.

Absence de cantines et dispensaires

Les investigations menées dans l'arrondissement ont permis d'affirmer l'absence totale de cantines et de dispensaires dans les écoles et collèges. En effet, tous les apprenants de la maternelle au secondaire se servent des mets préparés par les vendeuses depuis leurs maisons respectives qu'elles apportent dans leurs écoles ou établissements respectifs. Ces mets ne sont en aucun cas contrôlés par les chefs d'écoles ou d'établissement exposant les apprenants à toutes sortes de maladies chroniques alors qu'il n'y a pas de dispensaires dans ces écoles et établissements. Les apprenants souffrant lors des activités pédagogiques sont automatiquement renvoyés à la maison pour aller suivre les soins dans une clinique ou centre de santé le plus proche.

Facteurs favorables à une bonne répartition des infrastructures scolaires

Des facteurs internes et externes, autrement dit des forces et opportunités existent pour une bonne planification de la répartition des infrastructures scolaires dans l'arrondissement de Godomey. Mais ces forces et opportunités rencontrent des faiblesses et menaces dans la répartition des infrastructures scolaires pour un développement harmonieux et durable. La figure 3 ci-dessous résume les forces, opportunités, faiblesses et menaces qui influencent la répartition des infrastructures scolaires dans la commune d'Abomey-Calavi en particulier dans l'arrondissement de Godomey.

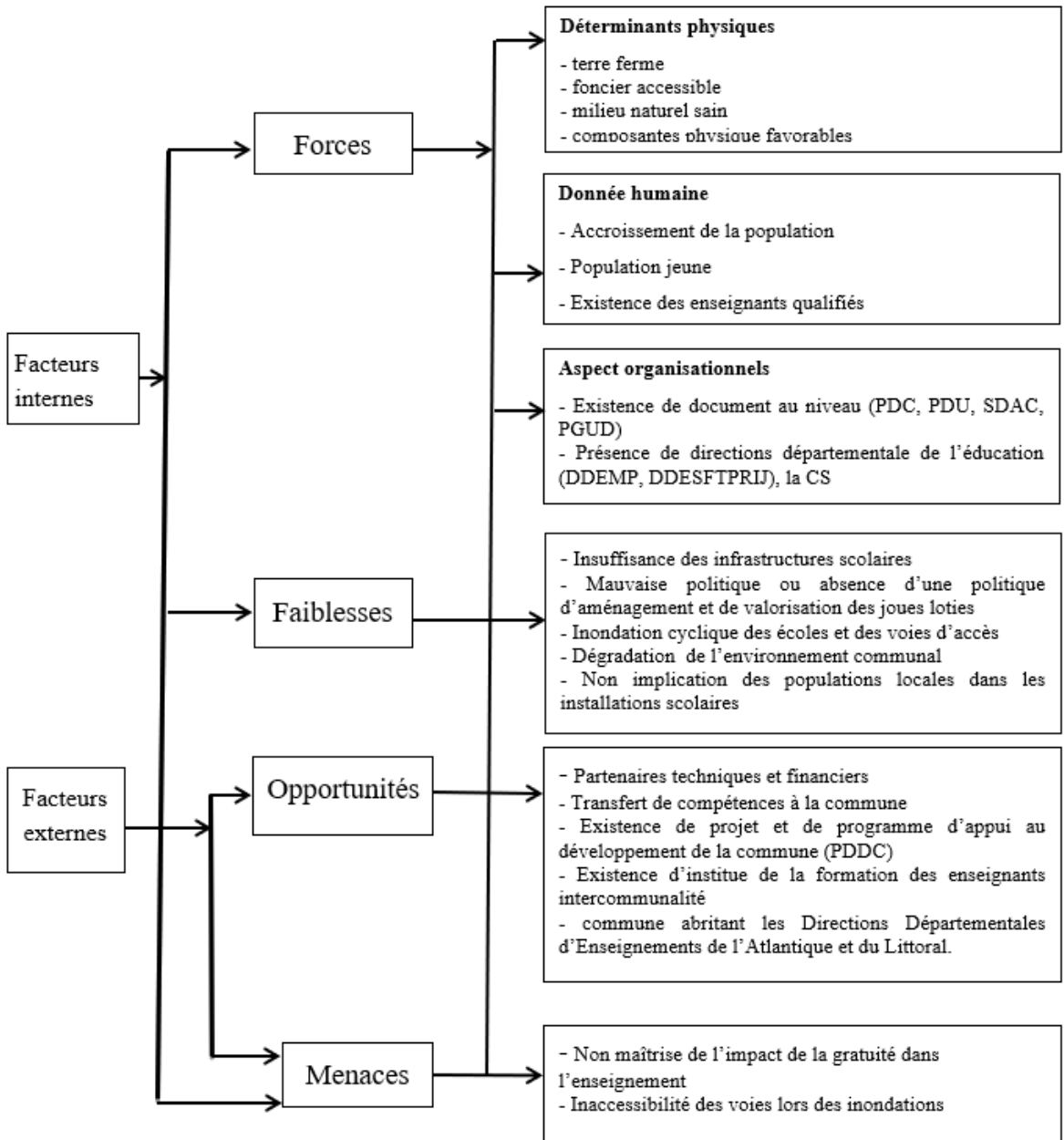


Figure 3. Forces, opportunités, faiblesses et menaces qui influencent la répartition des infrastructures scolaires dans la commune d'Abomey-Calavi en particulier à l'arrondissement de Godomey

Insuffisance des équipements

Les investigations menées dans les écoles scolaires de la commune d'Abomey-Calavi, en particulier dans l'Arrondissement de Godomey ont permis de constater l'insuffisance effective des équipements scolaires. En effet, il est constaté dans tous les écoles et établissements scolaires l'insuffisance des instruments de travail et des matériels didactiques pouvant permettre aux enseignants et apprenants la bonne exécution des activités pédagogiques. Par ailleurs, on note dans certains collèges comme le CEG de Godomey la présence de laboratoire ne contenant aucun équipement de travail. Il est alors à souligner que l'insuffisance des équipements fait ressortir des contraintes sur l'exécution des activités pédagogiques, ce qui est à la base de nombreux problèmes dans l'enseignement dans l'arrondissement de Godomey.

2.3. Approches de solution

L'éducation reste et demeure le socle de tout développement. La réalisation des infrastructures dans ce domaine tant au niveau du secteur public que privé nécessite assez de moyens. Il s'avère alors important de connaître le rôle joué par chaque acteur du monde éducatif afin de faire des suggestions et de mener des perspectives pour une meilleure répartition des infrastructures scolaires.

Rôle de l'État

Comme prévu par la constitution du 11 Décembre 1990, l'État dans le but d'assurer l'éducation et la formation professionnelle à tous ses citoyens à l'obligation d'intervenir dans la création des écoles, dans la construction et dans l'équipement des infrastructures en vue de garantir une meilleure condition de vie des populations.

En effet, l'arrondissement de Godomey bénéficie de l'aide de l'État dans la construction des infrastructures et leur équipement dans tous les domaines de l'enseignement surtout dans l'enseignement primaire. Des mobiliers sont parfois reçus de l'État pour équiper les salles de classe en tables et bancs. Sur cette base, le Programme National de l'Éducation et de la Formation des Filles et Garçons au Bénin propose des actions dont la mise en œuvre implique l'intervention de plusieurs acteurs du secteur de l'éducation à savoir le ministère des enseignements maternel et primaire, les partenaires nationaux et internationaux, les organisations et associations intervenant dans le secteur, les enseignants, les apprenants ainsi que les organes des communautés à la base. Chacun a une partition importante à jouer dans ce processus.

Rôle des acteurs locaux

La construction des infrastructures est une priorité pour la commune d'Abomey-Calavi en particulier pour les autorités de l'Arrondissement de Godomey car cela relève de la compétence déléguée par l'État à la commune qui à son tour l'a délégué à chacun de ces arrondissements. Pour les autorités communales d'Abomey-Calavi, le maire reçoit chaque année plus d'une dizaine de demande de construction de module de classe. Mais eu égard des moyens disponibles, ce dernier en concertation avec le chef de la circonscription scolaire priorisent les arrondissements dont les écoles sont plus défavorisées en infrastructure parce que les besoins sont énormes et chaque jour le monde scolaire s'accroît. Cette évolution du monde scolaire n'est pas en adéquation avec les moyens disponibles et surtout les subventions reçues de l'État. Les problèmes perdurent alors malgré les efforts consentis dans ce domaine.

Rôle des populations

Dans le but de doter les écoles et collèges en infrastructure scolaire, certaines personnes notamment les acteurs politiques interviennent en apportant des dons financiers. Certaines associations des parents d'élèves font également des dons en mobiliers. De plus, à l'approche d'une nouvelle rentrée, les populations de certains quartiers de l'arrondissement s'organisent et font le nettoyage de la cours des écoles maternelles et primaires. Les populations jouent alors d'importants rôles dans le système éducatif. Néanmoins, des difficultés s'observent toujours dans ce domaine.

Rôles des partenaires techniques et financiers

La commune d'Abomey-Calavi, et en particulier l'arrondissement de Godomey, dans l'installation de ses infrastructures scolaires bénéficie de l'aide de certains partenaires comme le Japon, l'Amérique et la France. Ces partenaires viennent en aide à la commune en construisant surtout dans les collèges les modules de classes et des laboratoires. De plus, la commune bénéficie de l'appui des structures comme FADEC (Fond d'Appui du Développement des Communes), le FDT (Fond de Développement du Territoire), et des ONG comme ALCRER (Association de Lutte Contre le Racisme, l'Ethnocentrisme et le Régionalisme). Ces structures interviennent dans la construction et l'équipement des modules de classes.

Conclusion

Cette étude a permis de faire la mise en évidence des disparités spatiales liées aux infrastructures scolaires dans l'arrondissement de Godomey. Une attention particulière doit être accordée à la question d'aménagement des infrastructures scolaires qui constitue une préoccupation

majeure dans l'arrondissement, car ces infrastructures constituent la base du développement socio-économique. Il est alors important pour l'arrondissement de Godomey de faire des analyses de disparités spatiales non seulement pour les infrastructures scolaires mais aussi pour toutes autres infrastructures sociocommunautaires pour un développement harmonieux.

Les résultats ont montrés en partie au sein de chaque quartier, non seulement des insuffisances mais surtout des déséquilibres en infrastructures scolaires de la maternelle au secondaire dans les publiques. Les inégalités remarquées soumettent les populations à d'énormes contraintes en infrastructures scolaires. Ces investigations sur le terrain d'étude ont permis de confirmer les deux premières hypothèses de travail. Cependant, malgré une croissance démographique importante et l'insuffisance des moyens financiers de la commune à l'ère de la décentralisation, des efforts sont entrepris pour pallier à ces insuffisances et inégalités liées aux infrastructures scolaires. Ces efforts doivent être revus par les autorités à divers niveaux qui doivent respecter les politiques de planifications des infrastructures scolaires et impliquer réellement les populations locales dans des instances de décisions, de réalisations et de gestion des liens communautaires. Il faut corriger les insuffisances des outils d'aménagement de la commune et intégrer convenablement les nouvelles propositions. Enfin, le modèle SWOT d'analyse des résultats utilisé, les observations directs sur le terrain et les entretiens effectués ont permis de savoir que les espaces existent pour une bonne planification en matière de la réalisation des infrastructures scolaires dans l'arrondissement de Godomey.

De la maternelle au secondaire, il existe des déséquilibres mais aussi des insuffisances en infrastructures scolaires au sein de chaque arrondissement et entre les quartiers. Plus de 65 % de la population est confrontée aux difficultés d'inaccessibilité due à la distance trop longue qui les sépare de ces infrastructures. Mais les efforts se font malgré l'insuffisance des moyens financiers dans l'arrondissement et la croissance démographique exceptionnelle pour pallier aux insuffisances et inégalités liées aux infrastructures scolaires. Ces efforts doivent respecter les politiques de planification des infrastructures scolaires et de gestions des liens sociocommunautaires. Ces autorités doivent aussi revoir les mauvaises politiques d'aménagement afin de corriger les différentes inégalités spatiales. Enfin, le modèle SWOT d'analyse des résultats utilisés, les observations sur le terrain et les entretiens effectués ont permis de révéler les contraintes et les opportunités que l'arrondissement de Godomey peut saisir pour limiter ces disparités observées.

Pour atténuer les déséquilibres en infrastructures scolaires dans l'arrondissement de Godomey, à travers la mobilisation de l'État, du conseil communal, des partenaires locaux, nationaux et autres, il urge de :

- Construire les écoles maternelles dans tous les villages et quartiers de l'arrondissement,
- Respecter les conditions d'attributions des infrastructures scolaires,
- Construire et équiper les salles de classes,
- Associer les populations des localités bénéficiaires d'une infrastructure scolaire,
- Sensibiliser les parents d'élèves à inscrire les enfants dans les établissements scolaires nouvellement créés,
- Réfectionner à temps les infrastructures scolaires qui nécessitent un réaménagement,
- Construire et entretenir les voies d'accès aux infrastructures scolaires,
- Accélérer le lotissement dans tout l'arrondissement d'un commun accord avec les populations à la base.

Reference:

1. Acakpo, B.V. (2009). *Politique de la gratuité des enseignements maternel et primaire : Diagnostic et perspective*. FLASH/ DGAT/UAC, 65 p.
2. Arrête 258. (2012). MESSGTPRIJ : condition de réalisation d'infrastructures scolaires sur financement propre des établissements publics de l'enseignement secondaire général au Bénin. Cotonou, 02 p.
3. Azonhe, B. (2012). Disparité d'aménagement lié aux infrastructures et équipements sanitaires et scolaires dans la commune de Bohicon. Mémoire de maîtrise, FLASH/UAC, 60 p.
4. Calos, J. (2006). *Conséquences de la politique de la gratuité de l'enseignement maternel et primaire au Bénin*. Chronique.
5. Chetangni, G. (2002). Aménagement du territoire et décentralisation : cas de la commune de Savalou (Bénin), constitution du 11 décembre 1990, 100 p.
6. Djegbe, P. (2009). Politique de la gratuité de l'enseignement maternel et primaire dans la commune de ZA-KPOTA : Diagnostic et perspective. FLASH, 61 p.
7. Dovonou, E. R. (2013). Infrastructures scolaires et routiers dans la commune d'Abomey-Calavi : Disparités d'aménagement et d'accès, UAC/ FLASH/ DGAT, 72 p.
8. INSAE, (2003). Troisième recensement Général de la population et de l'habitat, Cotonou, Bénin
9. INSAE, (2013). Quatrième recensement de la population et de l'habitat, Cotonou, Bénin

10. Lahamy, B. (2002). Les problèmes d'infrastructures dans les établissements d'enseignements secondaires : cas du CEG Godomey. Mémoire de CAPES, ENS Porto-Novo UAC, 50 p.
11. Morou, A. M. (2007). Contribution à l'aménagement et à l'assainissement d'une ville moyenne au Bénin : cas de Malanville. UNB/FLASH, 75 p.
12. Moussa, A. (2005). La question des infrastructures équipement et son impact sur les activités pédagogiques dans les établissements d'enseignement général du Bénin : cas du CEG d'Abomey-calavi, CAPES, ESN Porto-Novo, 74 p.
13. Soule, S.S.I. (2005). La pénurie des salles de classe dans les lycées et collèges des départements du Borgou et de l'Alibori : cas du CEG ZONGO de Parakou. Mémoire de CAPES, ESN Porto-Novo UAC, 7 p.